



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Assemblée Générale

2 avril 2026





OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

ORDRE DU JOUR

- **Le mot du président**
- **Rapport d'activités 2025**
- **Rapport financier**
- **Commission Événementiel**
- **Commission Soutien aux clubs**
- **Commission Services aux clubs**
- **Intervention ville**
- **Moment d'échanges et de convivialité**





OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE



**Jean-Marc
LE BOULAIR**

LE MOT DU PRESIDENT



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

RAPPORT D'ACTIVITES 2025

- **Formation PSC1**
- **Faîtes du sport**
- **Soutien aux clubs**



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Formation PSC1

- 3 sessions de formation initiale
- 30 participants
- 18 clubs



Patrick MERRIEN



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Faîtes du sport



Christian PIERRE



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Soutien aux clubs

- Restructuration de la Commission (11 membres) et redéfinition des objectifs et méthodes
- Recensement des besoins le 18 novembre 2025
- Rencontre de l'ODS :
 - Rencontre des Clubs de Haut Niveau
 - Dispositifs de Partenariats



Éric GEOFFROY



Commission Soutien aux Clubs - Fiche Conseils N°1

Dispositifs de Partenariat pour les clubs sportifs

Objectifs : Informer les associations sportives sur les objectifs, possibilités et procédures des différents types de partenariat

Il existe 2 principaux Types de partenariat, le **Sponsoring** (ou le **Parrainage** en forme francisée) et le **Mécénat**, qui peuvent parfois être panachés à condition de bien délimiter les domaines d'utilisation de chacun et d'en respecter parfaitement les procédures. À cela s'ajoutent d'autres types de partenariat conditionnés par des contreparties sportives et/ou sociétales : Les subventions des collectivités, les Appels à Projets, les fondations... qui peuvent relever ou non d'un des deux dispositifs.

Les 2 principaux Types de Partenariat :

Type	Sponsoring ou parrainage (avec contrepartie)	Mécénat (sans contrepartie)
Acte	Acte Commercial basé sur une grille de tarifs / prestation proposé à une entreprise généralement intéressée par la compétition, le rayonnement, la performance (ou la simplicité !)	Don par un particulier ou une entreprise imposable, plus sensible au rôle social et sociétal , à un organisme reconnu d'intérêt général dont font partie les clubs sportifs
Forme	Financière ou Matérielle	Financier, en Nature, de Compétences
Formalisation par le Club Sportif	Établissement d'un Devis puis transmission d'une Facture numérotée et parfaitement formalisée. En cas de Sponsoring pluriannuel, il est conseillé d'établir un Contrat de Sponsoring (ou Parrainage).	Envoi d'une Promesse de don (indiquant les remerciements prévus) pour débloquer les fonds puis d'un reçu fiscal rempli (Particuliers : Cerfa n° 11580*05, Entreprise : Cerfa n° 16216*01) à la réception du règlement . En cas de Mécénat pluriannuel, il est conseillé d'établir une convention . ATTENTION : Obligation de déclarer les dons depuis 2022
Effet financier pour le financeur	Dépense de Parrainage dans le cadre des frais généraux (déduite du résultat imposable comme toutes charges).	Réduction fiscale de : <ul style="list-style-type: none"> • 66% pour le particulier (< 20% du revenu imposable) • 60% pour les entreprises (< 20 000 € ou 0,5% du Chiffre d'Affaires)
Effet financier pour le Club Sportif	Le montant facturé assujéti à la TVA ⁽¹⁾ relève d'une recette Parrainage (Compte 7063)	Le don constitue un produit (compte 7541 ou 7542) non assujéti à la TVA
Contrepartie	Les contreparties (visibilité, prestations, publicités) correspondent à la grille des tarifs des prestations proposées par l'association sportive.	Un don est censé être désintéressé, sans contrepartie. En tout état de cause, les potentiels « remerciements » ne doivent jamais excéder 25% de la grille tarifaire
Code des Impôts	Art. 39.1 du Code Général des Impôts	Art 238 bis du Code Général des Impôts

(1) si l'association est assujéti à la TVA (vente de biens et prestations > 91 900 € en 2025)

Conseils Pratiques pour les démarches de SPONSORING : C'est la démarche la plus simple

1. **Rédigez une plaquette** décrivant vos principales activités, votre rayonnement, votre structure, le nombre de familles licenciées, etc... Quel que soit votre niveau, **elle démontrera votre sérieux**.
2. **Rédigez une grille tarifaire**, en plus d'avoir l'avantage d'harmoniser vos démarches auprès des entreprises et de lister les possibilités tarifées de visibilité, de services que vous proposez, **elle servira de base incontestable pour déterminer les remerciements prodigués aux mécènes**.
3. Organisez, tracez, relancez **vos démarches ... commerciales**
4. **Utilisez les réseaux à votre disposition** : relations des licenciés (pour ouvrir les portes...), des partenaires fidélisés, réseaux sociaux professionnels
5. **N'hésitez pas à sensibiliser sérieusement vos adhérents** : un sponsor trouvé, ce sont des augmentations de cotisations « maîtrisées », ou alors des possibilités d'améliorations du fonctionnement du Club
6. ... **il n'y a pas de limite aux actions commerciales**. Si vos statuts le permettent, les entreprises recherchent aussi des prestations qui dépassent la simple communication : organisation d'événements, sport santé en Entreprise, etc....





OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Communication



Le Bulletin d'Infos

Numéro 9 - Janvier 2026



Laurent RUSSO



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE



RAPPORT FINANCIER

**Jacky
GARNIER**



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Compte de résultat 2025

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achat	9.780 €	70 - Vente de produits finis	545 €
61 - Services extérieurs	2.316 €	74 - Subventions d'exploitation	19.500 €
62 - Autres services extérieurs	5.137 €	Ville : Subvention ordinaire	18.000 €
64 - Charges de personnel	3.517 €	Subvention ANS pour PSC1	1.500 €
65 - Autres charges de gestion courante	1.003 €	75 - Autres produits de gestion courante	5.340 €
67 - Charges exceptionnelles	821 €	Cotisations clubs	4.540 €
		Participation du CDOMS au stand escalade FDS	800 €
		76 - Produits financiers	233 €
		77 - Produits exceptionnels	66 €
Total des charges de l'exercice	22.575 €	Total des produits de l'exercice	25.684 €
Résultat de l'exercice (Déficit)		Résultat de l'exercice (Excédent)	3.110 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	66.820 €	87- Contributions volontaires en nature	66.820 €
Mise à disposition de biens et services	24.520 €	Prestations en nature	24.520,00 €
Personnel bénévole	42.300 €	Bénévolat	42.300,00 €
TOTAL GENERAL DEPENSES	89.395 €	TOTAL GENERAL RECETTES	92.504 €



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Bilan 2025

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles	0 €	Fonds propres : Report à nouveau	12.222 €
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	3.110 €
Autres immobilisations financières		Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	
Total actif immobilisé	0 €	Total fonds associatifs et réserves	15.332 €
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Epargne Livret A	11.032 €	Emprunts et dettes accumulées	0 €
Disponibilités / Trésorerie	4.300 €	Fournisseurs et comptes rattachés	0 €
Charges constatées d'avance	0 €	Produits constatés d'avance	0 €
Total actif circulant	15.332 €	Total dettes	0 €
TOTAL ACTIF	15.332 €	TOTAL PASSIF	15.332 €



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Prévisionnel 2026

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achat	10.500 €	70 - Vente de produits finis	1.000 €
61 - Services extérieurs	3.000 €	74 - Subventions	26.500 €
62 - Autres services extérieurs	13.500 €	75 - Autres produits de gestion courante	5.700 €
64 - Charges de personnel	5.500 €		
65 - Autres charges de gestion courante	700 €		
Total des charges de l'exercice	33.200 €	Total des produits de l'exercice	33.200 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	66.820 €	87 - Contributions volontaires en nature	66.820 €
Mise à disposition de biens et services	24.520 €	Prestations en nature	24.520,00 €
Personnel bénévole	42.300 €	Bénévolat	42.300,00 €
TOTAL GENERAL DEPENSES	100.020 €	TOTAL GENERAL RECETTES	100.020 €



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

RAPPORT FINANCIER

Rapport des vérificateurs

Approbation des comptes



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Projet d'activités 2026

- Formation PSC
- Beach Sport
- Faîtes du Sport
- Soirée du sport nazairien
- Les Rencontres de l'ODS
- Services aux clubs



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Formation Premiers Secours Citoyen





OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Commission Événementiel



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE





OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE



FAITES DU SPORT SAINT-NAZAIRE

JEUDI 18 JUN 2026

DE 19H45 À 21H30

AQUAPARC



Découvrez et testez des activités aquatiques
(natation, water-polo, aquagym, plongée..)

Accès gratuit à tout public



Renseignement : officedessports44600@gmail.com
Tél. 06 46 58 06 61

**saint-nazaire
agglo**



FAÎTES DU SPORT

Plaine des Sports
Saint-Nazaire

Vendredi 19 juin



En partenariat avec l'USEP
Saint-Nazaire



**saint-nazaire
agglo**





OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

**Office des Sports
Saint-Nazaire
Vivons Sport !**

SOIRÉE DU SPORT NAZAIRIEN

Vendredi 4 décembre 2026
à 19h00

La Soucoupe - Saint-Nazaire

Remise de récompenses
aux bénévoles, dirigeants
et sportifs nazairiens

Apéritif dinatoire
en fin de soirée

Entrée gratuite
(billets à retirer auprès de votre club)

Renseignements : officedessports44600@gmail.com
<https://officedessportssaintnazaire.fr>
Office des Sports Saint-Nazaire - 25 avenue Pierre de Coubertin
44600 Saint-Nazaire.



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Projets Soutien aux Clubs

- **Rencontre de l'ODS sur avril, mai et juin :**
 - **Pôle « Responsabilité des Dirigeants » :**
 - Assurance Risques Routiers**
 - **Pôle « Emploi » : Réponses aux interrogations exprimées (Contrats multiples, emplois partagés, aides à l'emploi, etc...)**
 - **Complémentarité : Offre de 1901**
 - **Mutualisation des Matériels : Sondage des Clubs**
 - **Comment utiliser l'IA pour gagner du temps et +...**
 - **Coordination des actions citoyennes**

Samedi 17 janvier	9h30 à 12h30	Formation – Les sources de financement - <u>GRATUIT</u> Recherche et identification des différentes sources de financement dans le but de formuler une demande argumentée et convaincante.	
Samedi 24 janvier	9h30 à 12h30	Formation – Comptabilité 1/3 : Initiation Présentation de la comptabilité associative, étapes et documents. Lecture simplifiée des documents de synthèse : compte de résultats et bilan.	
Samedi 7 février	9h30 à 12h30	Formation – Comptabilité 2/3 : Mise en pratique (tableur) Poursuite de la formation initiée le samedi 24 janvier Réalisation rapide de la saisie des opérations comptables avec un outil simple.	 
Samedi 7 mars	9h30 à 12h30	Formation – Comptabilité 3/3 : Approfondissement et mise en pratique sur logiciel Poursuite de la formation initiée les samedi 24 janvier et 7 février Saisie des écritures comptables, réalisation automatique d'un compte de résultat, d'un bilan et d'un budget prévisionnel.	 
Jeudi 30 avril	18h à 20h	Rencontre – Organisation d'un événement Intervention des services associatifs et techniques de la ville de Saint-Nazaire.	
Samedi 30 mai	9h30 à 12h30	Formation – Organiser une manifestation Pour tout savoir sur les obligations réglementaires liées à l'organisation d'un événement et identifier les espaces et acteurs ressources.	 
Samedi 6 juin	9h30 à 12h30	Formation – Le fonctionnement des associations Loi 1901 Apprentissage des bases réglementaire, juridique et administrative du fonctionnement associatif.	
Samedi 13 juin	9h30 à 12h30	Formation – Convaincre et engager Acquisition des compétences essentielles pour présenter efficacement un projet associatif et convaincre des financeurs, mécènes et institutionnels.	



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Services aux clubs



- Conseils administratifs
- Conseils financiers
- 22 sollicitations

- Acquisition de matériels pour mise à disposition des clubs adhérents



<https://www.officedessports44600.fr>



OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Madame Béatrice PRIOU

Adjointe aux Sports





OFFICE DES SPORTS SAINT-NAZAIRE

Moment d'échanges et de convivialité



Préparé par le **JUDO CLUB NAZAIRIEN**

